



Grandes cultures

N°20
17/06/2025



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Animateur filières
Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués
Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/AA »

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : entre 6 et 18 Feuilles (BBCH 16-19).
- **Pucerons** : populations faibles en présence d'auxiliaires.
- **Cicadelles** : faibles attaques, à surveiller
- **Pyrale** : les vols s'affaiblissent.
- **Sésamie** : les vols de la 1ère génération en forte baisse.
- **Héliothis** : captures très variables, maintenir la surveillance.
- **Diabrotica** : des dégâts sont signalés en centre Charente. Ce ravageur est en progression vers le nord Poitou-Charentes, sa surveillance est de mise pour une lutte efficace : PARTICIPEZ !

Blés et orges d'hiver

- **Stade** : entre grain pâteux-mou (BBCH 85-89) et pâteux dur pour les blés. Les orges d'hiver sont au stade grain dur (BBCH 89) et sont en cours de récolte. **Signaler les parasites de fin de cycle sur blé.**

Pois Chiche

- **Stade** : Entre premières gousses (R3) et remplissage des graines (R6).
- **Heliothis** : Capture des papillons en cours.

Nombre de parcelles	Pois Chiche
Créées	
Observées	8



Après une semaine avec du beau temps et peu perturbée, le temps calme se prolonge pour cette semaine. Il sera ensoleillé, sec et de plus en plus chaud notamment en fin de semaine.

Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 18	JEUDI 19	VENDREDI 20	SAMEDI 21	DIMANCHE 22	LUNDI 23
Poitiers	 15° / 32° ▲ 15 km/h	 17° / 34° ▲ 20 km/h	 18° / 35° ▲ 15 km/h	 20° / 37° ◀ 10 km/h	 21° / 36° ▲ 10 km/h	 22° / 36° ▼ 15 km/h
Niort	 17° / 33° ▶ 20 km/h	 18° / 35° ▲ 20 km/h	 19° / 36° ▲ 15 km/h	 21° / 37° ▼ 10 km/h	 20° / 35° ▶ 15 km/h	 22° / 35° ▲ 15 km/h
Saintes	 16° / 34° ▲ 20 km/h	 17° / 36° ▲ 20 km/h	 19° / 35° ▶ 15 km/h	 19° / 36° ▶ 15 km/h	 19° / 34° ▶ 15 km/h	 20° / 33° ▲ 15 km/h
Angoulême	 15° / 33° ▶ 20 km/h	 18° / 35° ▲ 15 km/h	 19° / 35° ▶ 10 km/h	 18° / 36° ▲ 5 km/h	 20° / 36° ▲ 10 km/h	 23° / 36° ▲ 10 km/h

LIENS UTILES

ABEILLES – POLLINISATEURS DES AUXILIAIRES A PRESERVER

MAÏS

• Stade phénologique et état de la culture

Les températures continuent à être profitables pour le développement des maïs. Selon la date de semis les stades de maïs s'étalent de 6 à 17 feuilles (BBCH 16 – 17). Les maïs les plus avancés sont à 18 feuilles (Charente-Maritime).

• Pucerons

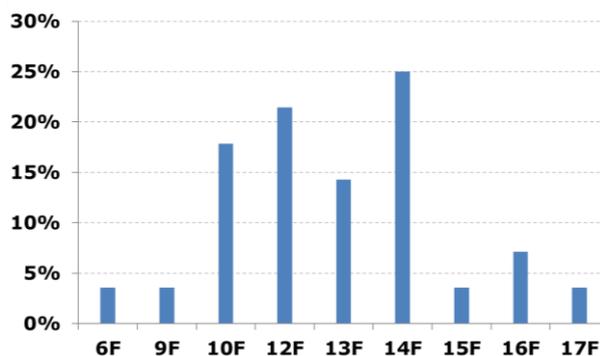
La recherche des pucerons est effectuée dans peu de parcelles du réseau.

Les *Sitobion avenae* et les *Methopolophium* sont faiblement présents dans les quelques parcelles observées. Le temps chaud annoncé reste favorable.

Les auxiliaires comme les syrphes, les coccinelles ou chrysopes (sous forme d'œufs) sont maintenant visibles dans de nombreuses parcelles.

La présence de punaises prédatrices du genre *Orius* ou *Anthocoris* (photo ci-contre) est signalée sur maïs. Ces 2 punaises sont des prédateurs polyphages qui se nourrissent de thrips (fortement présents ces derniers jours), pucerons et acariens. Ils s'attaquent à tous les stades de proies, y compris les adultes (principalement les insectes à corps mou), les nymphes et les œufs.

Stades des maïs (Nb. feuilles) en Poitou-Charentes (en % parcelles)



FREDON-NA

Périodes et Seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.

Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <i>Methopolophium</i>	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs: 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs: 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles
 <i>Sitobion avenae</i>	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noires	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <i>Rhopalosiphum padi</i>	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

Évaluation du risque :

Les températures restent favorables à l'activité des pucerons. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller en prenant en compte le stade de la culture et également la présence des auxiliaires.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-361 datant du 03/06/25. [Téléchargez la liste.](#)

• Cicadelles vertes

Des symptômes d'attaques sont observés dans la majorité des situations. Selon les parcelles, ces symptômes sont notés jusqu'à la 3^{ème} ou la 5^{ème} feuille.

Période et seuil indicatif du risque : dès l'apparition des attaques (traces blanches) sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles inférieures.

En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. La cicadelle verte ne transmet pas de virus. L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est moins importante (production de maïs spéciaux).

Évaluation du risque :

Ces attaques concernent généralement les feuilles basses des plantes. Avec l'augmentation des températures les attaques vont progresser. **Le risque est actuellement faible.** Surveillez la progression des attaques vers le cornet des plantes.

• Autres ravageurs

Taupin : présence d'attaques dans quelques parcelles, mais limitées.

• Pyrale

Des captures de pyrales sont enregistrées dans les 4 départements.

Pièges à Pheromone :

Le vol des papillons est en baisse par rapport à la semaine précédente avec des captures enregistrées dans 7 des 15 pièges relevés avec une moyenne de 3,3 papillon/piège :



- Charente et limitrophe (coté Dordogne) : 38 papillons capturés sur 6 des 7 pièges.
- Charente-Maritime : 4 papillons capturés dans 2 des 7 pièges.
- Deux-Sèvres : 1 papillon dans 1 des 2 pièges.
- Vienne : 35 papillons capturés sur 4 des 6 pièges (dont 1 piège avec 27 papillons).

Pièges lumineux : 4 papillons sont enregistrés dans les pièges de Blanzay (Vienne).

Autres observations :

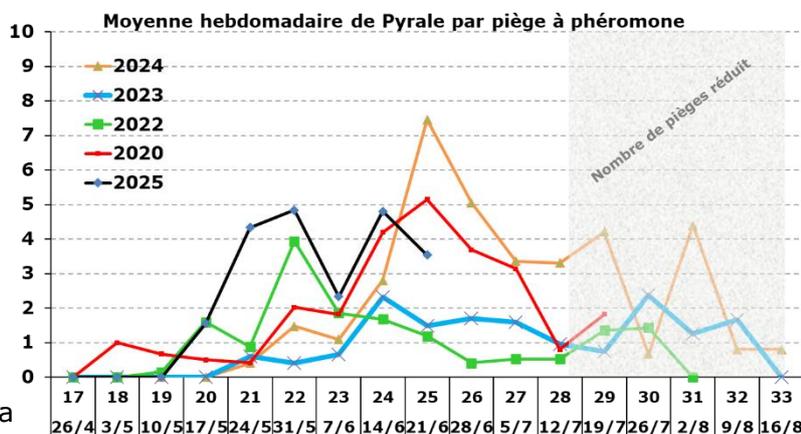
Les observations réalisées en sud Vienne révèlent la présence de très peu de pontes de pyrales sur 3 % des plantes pour les 3 parcelles examinées. Aucune attaque de larve n'est détectée dans ces parcelles.



Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1, en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.



Évaluation du risque :

Le vol des pyrales continue, mais il est très variable d'un secteur à l'autre. La ponte est vraisemblablement en cours dans de nombreux secteurs de Poitou-Charentes. Le risque pyrale est en progression du centre Charente au Nord-Vienne, mais la gestion du risque pyrale reste moins prioritaire que celle de la sésamie notamment dans la partie sud de Poitou-Charentes.

La dynamique du vol des prochains jours et/ou la recherche des ooplaques de pyrales nous permettront d'évaluer le risque de ce ravageur prochainement pour la partie nord de Poitou-Charentes.

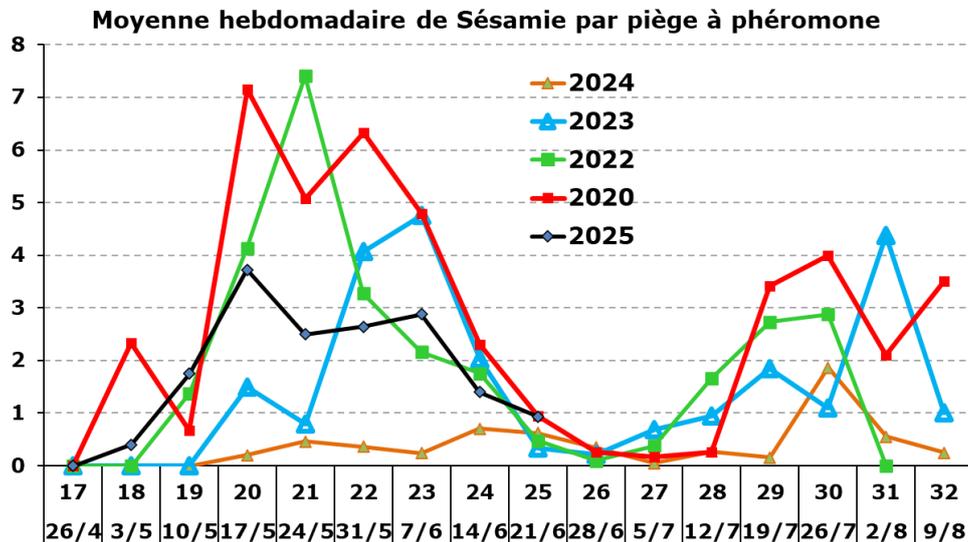


Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-361 datant du 11/06/25. [Téléchargez la liste.](#)

• Sésamie du maïs

Des captures variables de 1 à 3 sésamie/piège, sont notées dans 9 des 21 pièges à phéromone relevés. Avec 0,9 papillon/piège, le vol continue à régresser par rapport aux précédentes semaines. Le vol de la 1^{ère} génération est dans sa phase finale.

- Charente et limitrophe (coté Dordogne) : 4 papillons sur les 3 des 5 pièges.
- Charente-Maritime : 1 papillon sur 1 des 8 pièges.
- Deux-Sèvres : 6 papillons sur les 2 pièges.
- Vienne : 6 papillons sur 3 des 6 pièges.



Pièges lumineux : aucun papillon capturé.

Autres observations :

Les observations réalisées en sud Vienne ne révèlent pas d'attaques à ce jour, mais des pieds de pontes (photo d'attaque ci-contre) ont été signalés les semaines précédentes en Charente-Maritime.

Le modèle Nona prévoit le vol de 50 % des populations de sésamie de première génération du 21 mai (en Charente-Maritime) au 3 juin (en Vienne). Concernant la seconde génération pour ces deux même localité la date de 50% d'émergence est prévu respectivement pour les 8 août et 20 août.

Seuil indicatif du risque : il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 et en tenant compte de l'importance du vol en cours.

Le suivi du vol et les observations (des pontes et des larves) restent des critères décisifs pour l'évaluation du risque pour cette campagne. Cette évaluation doit tenir compte également en cas d'observation des pieds de pontes. La détermination des secteurs géographiques les plus infestés (avec des larves de tout stade) constituera une information complémentaire pour consolider votre évaluation du risque.

Évaluation du risque :

Le vol de la 1^{ère} génération touche à sa fin et les conditions climatiques sont favorables pour le développement larvaire. Le risque lié à ce ravageur a dû être pris en compte dans les situations à risque. Surveillez l'apparition des attaques foliaires.

Le risque sésamie a progressé vers la partie nord de Poitou-Charentes. Selon les secteurs, la gestion de la sésamie doit être prioritaire à celle de la pyrale dans les 4 départements.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2025-361 datant du 03/06/25. [Téléchargez la liste.](#)

• Héliothis sur maïs

24 papillons sont capturés en Vienne dans 2 des 4 pièges (dont 22 à Blanzay).

La noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) est un ravageur polyphage. Il peut occasionner, les années à fortes populations et avec des températures élevées, des attaques sur épis de maïs.

Pour plus d'information sur ce ravageur consulter :

- [Fiche Ephytia](#)
- [Fiches accidents du maïs](#)

• Chrysomèle du maïs

Ce ravageur, responsable d'attaques sur racines du maïs est désormais implanté dans quelques secteurs dans la moitié sud de Poitou-Charentes. Nos conditions pédoclimatiques sont favorables à son adaptation et à l'infestation de nouvelles parcelles.

Les observations réalisées par OCEALIA montrent l'apparition des 1ères attaques dans une des parcelles de référence en centre Charente.

Dans cette parcelle (suivie depuis 2019) la verse liée à la dégradation des racines par les larves est visible de façon localisée. La présence des larves du dernier stade et des quelques adultes témoigne de la précocité du développement de ce ravageur.

Afin de vérifier la présence de ce ravageur, suivre son évolution au niveau du territoire et de déterminer les mesures nécessaires pour limiter son développement. Il est important de réaliser le piégeage de cet insecte dans les parcelles de maïs des secteurs les plus à risque.

Ainsi, la surveillance de cette Chrysomèle lors des précédentes campagnes montre la progression de ce ravageur sur le territoire et son intérêt pour la lutte. Cette surveillance repose essentiellement sur l'implication des producteurs et techniciens de la filière maïs qui assureront l'observation des pièges attractifs selon un protocole très simple (1 piège par parcelle de maïs) de début juillet à fin août. La fourniture du matériel, l'information ainsi que la coordination du réseau seront assurées par la FREDON N-A (OVS du végétal).



Réseau de surveillance 2025 :

Afin d'élargir la surveillance du ravageur dans la Vienne, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime l'implication des maïsiculteurs et des organismes stockeurs est indispensable.

Pour participer à cette surveillance ou vous informer, faites-le savoir par SMS en indiquant votre nom et votre commune au 0760577875.

Les populations observées en Poitou-Charentes restent encore faibles pour engendrer des dégâts significatifs. Cependant, les populations actuelles risquent de se développer et se disséminer sur le territoire.

Il est important de limiter la progression de ce ravageur rapidement et collectivement. La rotation des cultures, organisée sur un territoire, est le moyen le plus efficace pour ralentir le développement de ce ravageur.

La surveillance de toutes les parcelles de maïs des communes infestées et des communes limitrophes est nécessaire pour la mise en place des actions de lutte.

Blés et orges d'hiver

• Stade phénologique et état de la culture

Il est entre grain pâteux-mou (BBCH 85-89) et pâteux dur pour les blés.

Les orges d'hiver sont au stade grain dur (BBCH 89) et sont en cours de récolte.

Maladies des épis des céréales

• Charbon nu

Des attaques de ce champignon peuvent être observées. **La surveillance des souches de ce champignon est nécessaire. En cas de présence, merci de nous le signaler** (adresse en page 1).

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.

Vérifiez vos parcelles.

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains. Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !



• L'ergot des céréales

L'ergot est un champignon qui peut toucher les graminées cultivées (céréales à paille, graminées fourragères) et graminées sauvages. Les symptômes apparaissent au niveau des épis sous la forme de sclérotés (forme de conservation du champignon provoquant une masse de couleur pourpre à noir, se formant à la place des grains). Les **contaminations** se font **au moment de la floraison**, les symptômes, contrairement au charbon nu, sont observables l'année de la contamination et sont bien visibles en fin de cycle.

Les sclérotés se conservent dans le sol plusieurs années et peuvent donc, si aucune mesure de gestion n'est mise en place, recontaminer les parcelles de céréales chaque année. La présence de graminées sauvages ou adventices contaminées dans les parcelles peut également être un facteur aggravant (plantes relais).

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir de la fin floraison et jusqu'à la récolte**, c'est d'ailleurs à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

On parle peu de la perte de rendement provoquée par l'**ergot**, car sa nuisibilité est surtout liée à sa **production d'alcaloïdes toxiques pour l'homme et les animaux (provoquent : hallucinations, vasoconstrictions, problèmes respiratoires...)**. Une réglementation au niveau Européen fixe les **teneurs maximales autorisées** dans les lots de céréales brutes (à l'exception du maïs et du riz) à 0,2 g de sclérotés d'ergot par kg de grains pour l'alimentation humaine. 3 sclérotés de la taille moyenne d'un grain de blé dans un kg de céréales peuvent suffire pour atteindre 0.2 g/kg d'ergot. Pour l'alimentation animal, 1g de sclérotés d'ergot /kg céréales non moulues.



Ergot

(Crédit Photo :
S. Désiré - Fdgdon64)

Pour connaître les mesures à mettre en place pour la gestion de l'ergot dans les céréales, consultez la note technique via le lien ci-dessous et n'hésitez pas à informer l'animateur du bulletin pour tout soupçon de la présence d'ergot dans vos parcelles.

• Les caries du blé

Les caries sont des champignons qui se développent principalement sur les blés. En France, plusieurs espèces peuvent être rencontrées : *Tilletia caries* (la plus courante), *Tilletia foetida* et *Tilletia controversa* (la carie naine).

Une autre carie peut également provoquer des dégâts sur les blés, c'est *Tilletia indica* appelée aussi la carie de Karnal. Cette dernière n'a, à ce jour, encore jamais été détectée en France et est à ce titre un organisme de quarantaine réglementé. A noter également que l'exportation de céréales cariées est impossible vers certains pays qui demandent à ce que les lots envoyés soient indemnes de cette maladie.



**Grains sains à gauche,
grains cariés à droite**

(Crédit Photo : B. Seguin - Arvalis)

La différenciation de ces espèces étant impossible à l'œil nu, il convient en cas de doute d'en informer rapidement la DRAAF de votre région, ou les animateurs filière céréales à paille de votre territoire, pour qu'une expertise soit menée.

La **transmission de la maladie** se fait principalement par les **grains** ou via un **sol contaminé** (le champignon peut s'y conserver de 5 à 10 ans). Les **symptômes** peuvent apparaître à partir de l'épiaison et peuvent se présenter sous différentes formes : plantes plus courtes, couleur plus soutenue, **épi aplati, ébouriffé avec des reflets bleuâtres**. A la récolte, les **grains cariés** peuvent être entièrement **remplis d'une poussière noire** (teliospores du champignon) et s'écrasent à la moindre pression. Une **odeur de poisson pourri** peut également émaner des grains.

L'**observation** des symptômes peut se faire **à partir du stade épiaison et jusqu'à la récolte**, comme l'ergot, c'est à cette période que les parcelles touchées sont le plus souvent repérées.

La perte de rendement est importante : les lots de semences cariés sont déclassés pour des raisons sanitaires (impropre à la commercialisation et à l'utilisation en semences et limitation de la propagation de la maladie). Les lots sont détruits par incinération. La mise en place de mesures prophylactiques est fortement recommandée pour éviter tous problèmes de contamination les années suivantes.

IMPORTANT

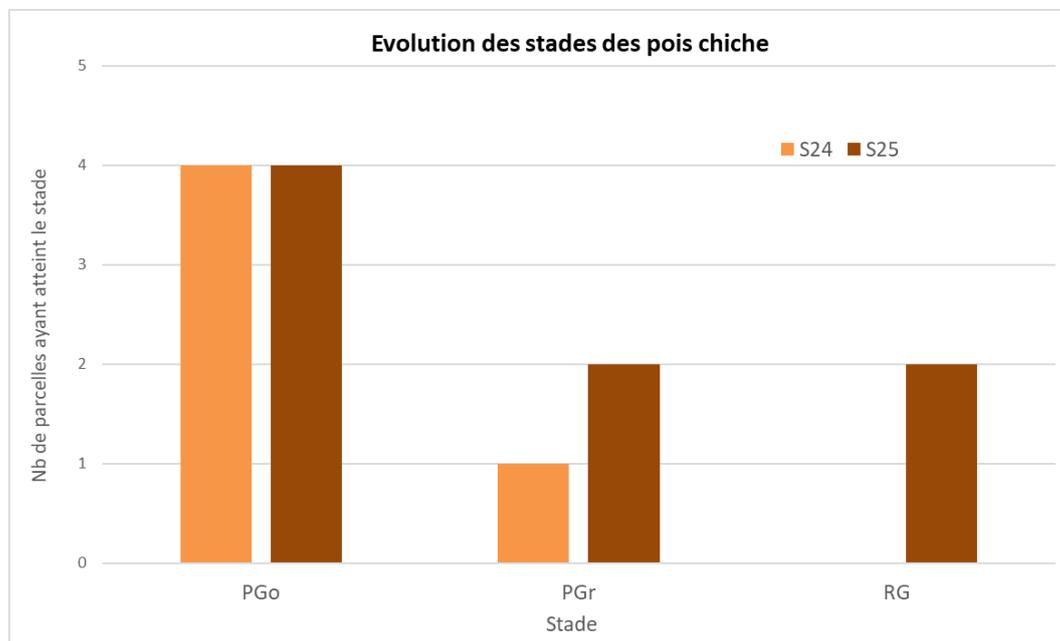
Pour ces trois maladies (ergot, charbon nu et caries), aucune lutte n'est possible en végétation, seule la mise en place de mesures prophylactiques permet de limiter les contaminations. L'utilisation de semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis avec symptômes, est à proscrire.

Pois Chiche

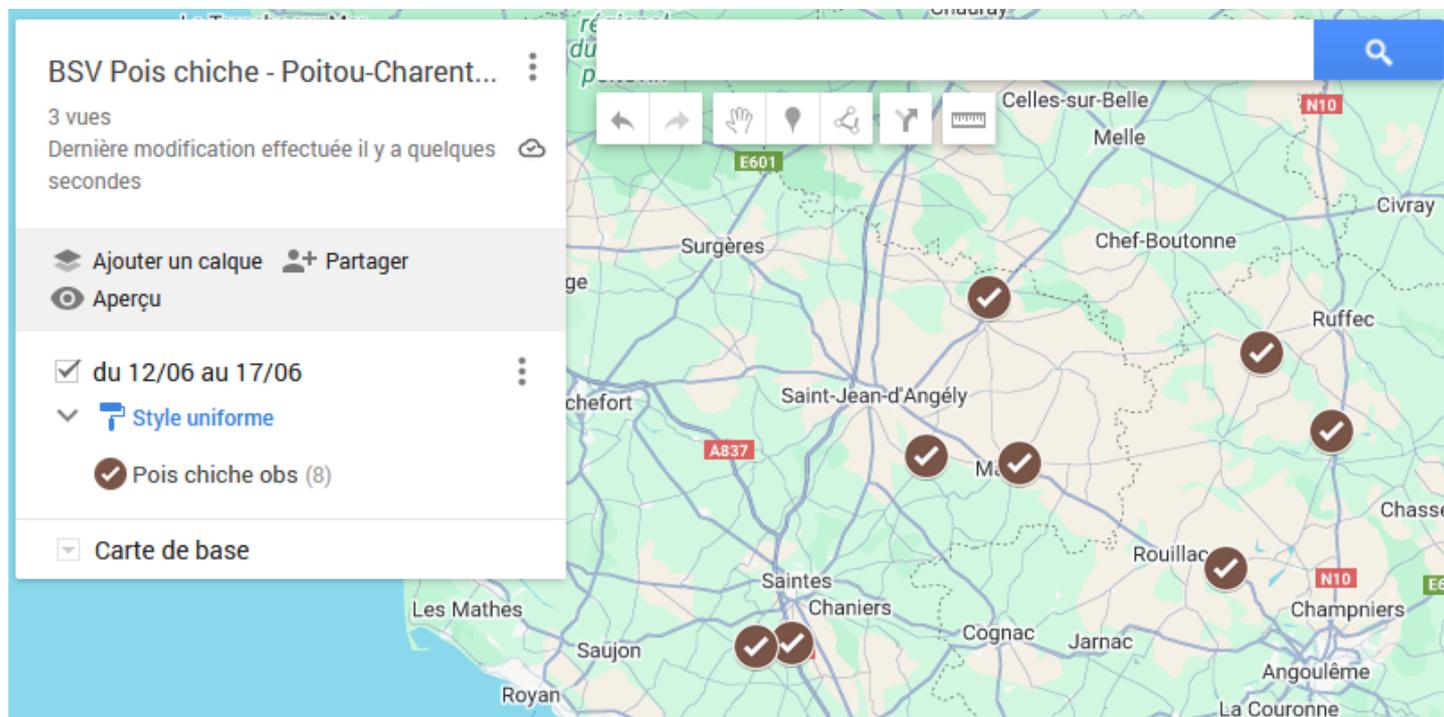
• Stade

Cette semaine, 8 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées.

Les gousses se forment et se remplissent. Les stades des pois chiches vont de premières gousses à remplissage des graines. Le stade majoritaire est premières gousses.



Evolution des stades des pois chiche

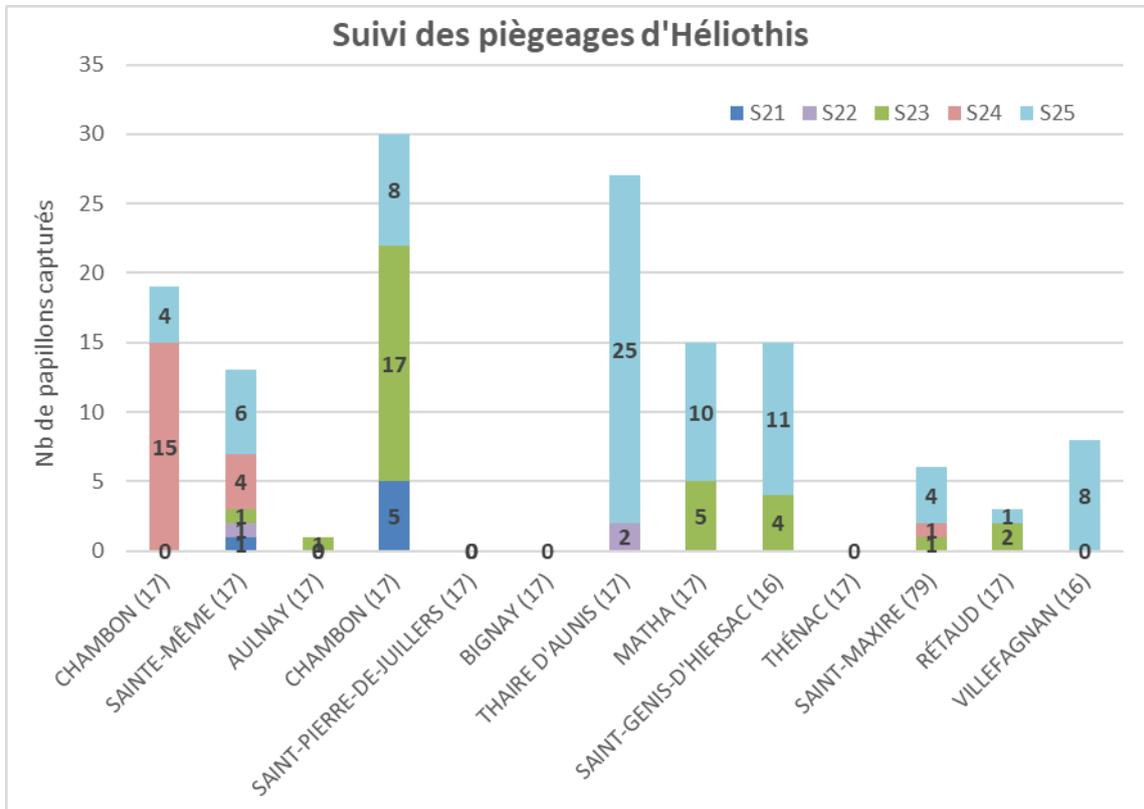


Carte des parcelles de pois chiche observées du 12 au 17 juin 2025

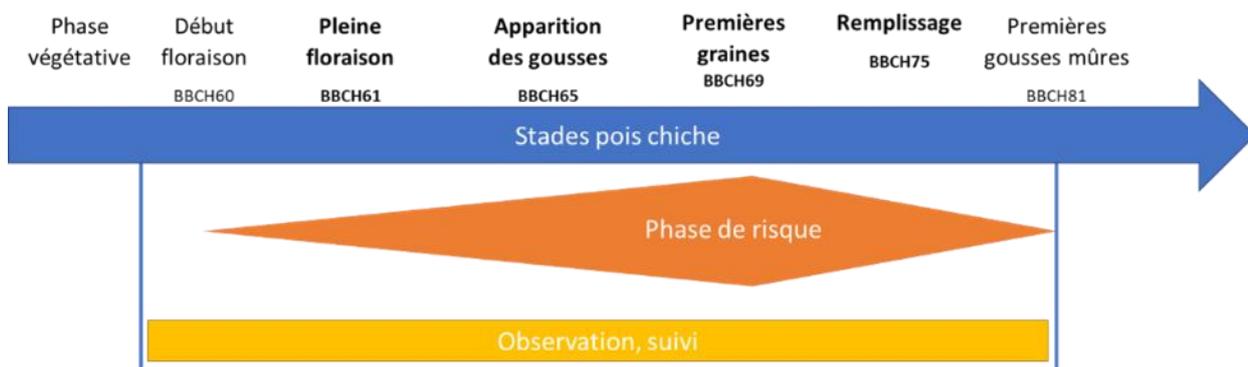
- **Héliothis ou noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*)**

Le suivi de ce ravageur est réalisé avec des pièges en végétation à partir de début floraison, qui permettent de détecter la présence de papillons et de suivre les vols.

Les vols se poursuivent cette semaine, 1 à 25 papillons sont capturés selon les parcelles suivies. Une parcelle à SAINTE-MÊME (17) a observé les premières larves d'héliothis visibles.



Héliothis : période de risque et de suivi





Papillon d'*H. armigera* - Photo FREDON Aquitaine



Chenilles d'*H. armigera* dans gousses de pois chiche - Photo Terres Inovia

Période de risque : de début floraison (stade R1, BBCH 60) à premières gousses mures (stade R7, BBCH 81).

Évaluation du risque :



Le risque est **moyen** : les parcelles de pois chiche sont en pleine période de risque.

Les papillons sont capturés dans les parcelles à des pressions variables et les premières gousses apparaissent.

Soyez vigilants dès l'apparition des premières gousses, par temps sec et ensoleillé.



Des produits de biocontrôle existent : les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/2025-361 datant du 03/06/2025. [Téléchargez la liste.](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : AGRICULTEURS, CA 16, CA 86, CEA LOULAY, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT PIERRE DE JUILLERS, COOPERATIVE DE MATHA, EI.BOTET, ETS FERRU, FREDON-NA, GROUPE CA17-CA79, ISIDORE, LYCEE AGRICOLE XAVIER BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, OXAGRI, SAS LAMY-BIENAIMÉ, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA, VSN NEGOCE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".